

Forte hausse des places en EMS

SANTÉ Pour la période 2026-2035, le canton prévoit un renforcement des lits en EMS, des soins à domicile et aussi des appartements aménagés.

PAR CLÉMENT GIRARDOT

Le rapport provisoire sur la planification des soins de longue durée a été mis en consultation jusqu'à fin mars 2026 par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC). Pour la première fois, cette planification couvre une période de dix ans, contre quatre jusqu'ici. Selon le communiqué du canton, le but est d'offrir «une vision à plus long terme pour les communes et les partenaires».

“La prise en charge orientée EMS s'avère moins coûteuse en exploitation que la prise en charge orientée domicile, mais elle nécessitera des investissements plus importants.”

COMMUNIQUÉ DU CANTON



Le nombre de lits en EMS va sensiblement augmenter ces dix prochaines années en Valais. KEYSTONE/S. DI NOLFI/A

Le principal enjeu consiste à faire face à l'accélération du vieillissement de la population. Entre 2023 et 2035, la population valaisanne âgée de 65 ans et plus augmentera de 36%. La progression est encore plus marquée chez les 80 ans et plus, avec une hausse de 55%. Pour faire face au vieillissement de la population, les dif-

férents types de prestations devront être renforcés: qu'il s'agisse des lits en EMS, des structures de soins de jour, des services de soins à domicile ou des appartements avec encadrement médico-social.

442 à 769 lits en plus dans les EMS

Le rapport prévoit donc l'ouverture, d'ici 2035, de 442 à 769 lits supplémentaires

dans les EMS. Pour répondre à l'ensemble des besoins, l'offre complémentaire en appartements avec encadrement médico-social devra également être fortement accrue, de manière à pouvoir accueillir entre 664 et 1305 personnes supplémentaires.

Les structures intermédiaires seront elles aussi développées, avec une hausse pou-

vant atteindre 161 lits de court séjour en EMS et 348 places dans les structures de soins de jour. Selon le DSSC, le nombre d'heures d'aide à domicile devrait rester stable en Suisse comme en Valais, contrairement au volume d'heures de soins à domicile, qui poursuivra sa croissance pour atteindre entre 1 097 528 et 1 742 046 heures en 2035.

Orientation EMS ou maintien à domicile

Cette planification vise à laisser une large marge de manœuvre aux régions, qui pourront choisir de renforcer prioritairement la prise en charge en EMS ou, au contraire, de concentrer leurs efforts sur le maintien à domicile.

Selon les stratégies retenues, les contributions et subventions d'exploitation versées par les pouvoirs publics devraient atteindre en 2035 entre 69 millions de francs (orientation EMS) et 94 millions de francs (orientation domicile). Cela représenterait une progression nette de 4 à 5,1% par an entre 2023 et 2035.

Les subventions d'investissement, elles aussi en augmentation, sont évaluées entre 12 millions et 15 millions de francs par an. A titre de comparaison, entre 2010 et 2024, elles s'élevaient en moyenne à 8 millions de francs par an.

«La prise en charge orientée EMS s'avère ainsi moins coûteuse en exploitation que la prise en charge orientée domicile, mais elle nécessitera des investissements plus importants», souligne le communiqué. Elle permettrait effectivement de réduire les dépenses d'exploitation d'environ 25 millions de francs en 2035, mais impliquerait un surcroît d'investissement annuel d'environ 3 millions de francs.



SACHA BITTEL

Le Budget 2026 refusé

CHAMOSON Hier soir, l'assemblée primaire a rejeté la proposition du conseil communal.

«Je suis très déçu», s'est exclamé le président de Chamoson, Reynald Blanchut, à l'issue de l'assemblée primaire mouvementée hier soir. Les citoyens présents ont refusé le budget 2026 par 43 voix. 31 personnes l'ont accepté et 10 se sont abstenues.

Le budget comprenait un total de charges de plus de 19 millions et un total de revenus de plus de 22 millions. La marge d'autofinancement se situait à près de 2,6 millions. Les investissements nets se montaient à 2,12 millions. «Nous avons élaboré ce budget avec prudence, de façon la plus réaliste possible», a plaidé Reynald Blanchut, détaillant les prévisions 2026 point par point aux côtés du secrétaire communal.

C'est la subvention prévue pour la bourgeoisie – située à 75 000 francs au lieu des 100 000 francs habituels – qui a poussé la majorité des citoyens à refuser le budget. **CHRISTINE SAVIOZ**

PUBLICITÉ

Landi

Nos recommandations pour les fêtes

www.landi.ch

Top offre

6.70

Quantité limitée

Freixenet Carta Sparkling 75 cl

100362

Vin Mousseux Espagne, Medium Dry

Macabeo, Chardonnay

Arôme discret et doux de fruits. Harmonieux avec une finale persistante.

6.95

La Vache des Alpes blanc 75 cl

34848

VdP Suisse

Assemblages de cépages blancs

Arômes de fruits frais. Vif et léger en bouche avec une finale d'une belle ampleur.

6.95

Dôle du Valais 75 cl

88456

AOC Valais, Suisse

Pinot Noir, Gamay

Corps harmonieux, rond, solide, au parfum intense.

Dégustation de vins

Le samedi, 13 décembre 2025 dans votre LANDI

(dès 16 ans)

Prix en CHF. Sous réserve de changements de prix ou d'articles. LS - 50/2025

Vous trouverez d'autres offres sensationnelles de vins dans les 270 magasins LANDI et sur [landi.ch/fr/vins](https://www.landi.ch/fr/vins)